



**Règlement concours publié le 04/12/2022, se terminant le 07 janvier à 18h00.**

- Le concours est organisé par Saveurs du Voyage, Place du Dr Hollenfeltz 25 à 6700 ARLON.
- Facebook n'est en aucun cas responsable du jeu, cela se passe entre "Saveurs du Voyage" et le participant.
- Ce concours n'est en aucune façon sponsorisé, avalisé ou administré par Facebook ou tout autre réseau social. En outre, ces parties ne sont en aucune façon associées à cette action.
- Les participants doivent être âgés de 18 ans minimum
- La participation est réservée aux personnes domiciliées en Belgique, France ou Luxembourg.
- L'accès au concours est gratuit et sans obligation d'achat.
- La participation s'effectue sur le site web :  
[www.saveursduvoyage.com](http://www.saveursduvoyage.com)
  - Le prix à gagner est un séjour au Sri Lanka de 7 nuits en hôtels 4\* en base demi-pension avec chauffeur-guide anglophone. Non inclus : vols A/R, entrées aux sites, visa et dépenses personnelles
  - Confirmations des hôtels selon la disponibilité
  - L'offre est valable du 01er novembre 2022 au 31 Octobre 2023 – (sauf les périodes 20 décembre 22 au 10 Janvier 23 et 25 Juillet 23 au 25 Août 23)
- Notre agence se réserve le droit d'éliminer certains participants si ils ne respectent pas l'éthique du concours ou qu'ils sont insultants avec d'autres participants.
- Dans le cas où, pour une raison quelconque et indépendante de notre volonté, le concours devait être annulé, modifié ou disparaître, les organisateurs ne devront en aucun cas verser de compensations aux participants.

- Le prix offert ne peut donner lieu à aucune contestation sur la nature ni à la remise d'une contrepartie de quelque nature que ce soit.
- Le prix est personnel et au nom du gagnant. Le prix n'est pas transférable, échangeable ou payable en numéraire ou d'autres produits ou services. En cas de refus du prix, celui-ci ne sera ni payé ni échangé. Saveurs du Voyage sera alors en droit de tirer un autre gagnant.
- Lors de la remise du prix, la carte d'identité des gagnants sera demandée afin de vérifier qu'il s'agit bien des gagnants.
- Si le gagnant est sur place lors du tirage il recevra en plus un bon cadeau de 100 € pour souscrire son assurance lors de son voyage.
- Le concours se terminera le samedi 07 janvier à 18h00.
- Le ou la gagnant(e) sera choisi par tirage au sort chez Luxfly lors de notre salon du voyage le 08 janvier à 17h30.
- Le gagnant sera contacté par e-mail s'il n'est pas présent. Il devra toutefois accuser réception du mail (leur signifiant qu'il a gagné) au plus tard 14 jours après le tirage au sort. Sinon notre agence se réserve le droit de tirer au sort un autre gagnant(e).
- Les données personnelles comme confidentielles sont traitées conformément à la Loi sur la protection des données et de la vie privée.
- En cas de différends, les organisateurs prendront une décision irrévocable. Il n'y a pas de possibilité d'appel dans ce cas de figure et les plaintes ne seront pas traitées.
- En prenant part à ce concours, le participant accepte les conditions décrites ici. Le règlement peut être consulté à tout moment sur notre site web : [saveursduvoyage.com](http://saveursduvoyage.com)
- Pour toutes questions sur ce concours : contactez Geoffrey kelkeneers : [geoffrey@saveursduvoyage.com](mailto:geoffrey@saveursduvoyage.com)